



la lettre d'information trimestrielle

Siège social : RN 10 – 86510 BRUX – Tél. 05.49.59.01.20. – FAX. 05.49.59.01.90 / SAS au capital de 46000 €R.C. Poitiers 81 B 151 – Siret 722.051.760 – Code APE 4669B

EDITO

Comme cela vous a été annoncé courant janvier 2009 et à la demande de nos professionnels revendeurs et installateurs, nous pouvons, enfin, vous dévoiler le petit dernier :

le pack ERYs E18.

Nous serons à votre disposition pour vous le présenter.

Assisteaux vous souhaite une bonne lecture.

ASSISTEAUX

**SAV
VISITE D'ENTRETIEN
DEPANNAGE**

N° Vert 0 800 000 160

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



SEL

DE REGENERATION

Pour la régénération des résines, il faut utiliser un sel pastille spécial adoucisseur.

Norme AFNOR T90612

Taille pastille 15/25

Le choix du sel est important car c'est de lui dont dépend la qualité de la régénération et donc le bon fonctionnement de l'adoucisseur.

ACTUALITE



NOUVEAU PRODUIT

NOUVEAU CONCEPT

PACK COMPLET COMPOSE DE

1 ADOUCISSEUR ERYs E18

Bac Monobloc BLEU / BLANC

Programmation VOLUMETRIQUE mécanique

Vanne 5600 Fleck®

18 litres de résines échangeuses d'ions agréées alimentaires

LIVRE AVEC

- * Dispositif économiseur d'eau
- * By Pass laiton
- * Vanne de mitigeage
- * Flotteur de sécurité
- * Kit de raccordement en 20/27 : 2 flexibles coudés 500 mm
- * Tuyau de vidange et disconnecteur

1 FILTRE DE PROTECTION FM09

Raccordement E/S : 20/27 mm

LIVRE AVEC

- * Console murale de fixation
- * Cartouche jetable 25 microns
- * Clé de montage

1 MISE EN SERVICE incluse avec fourniture de 25 kg de sel

GARANTIE

- 1 an : pièces et main d'œuvre
- 3 ans : corps de vanne Noryl®
- 10 ans : résine échangeuse d'ions

CE PACK NE PEUT ETRE DISSOCIE

Nous vous informons également que nous arrêtons la **gamme KRENE**, encore disponible jusqu'à écoulement des stocks.

La **gamme MISTRAL** restera notre gamme d'adoucisseurs volumétriques électroniques.



Peut-on boire l'eau adoucie ?
OUI

L'eau adoucie n'a pas de goût salé. Par échange ionique, la composition de l'eau est modifiée : elle troque son calcium et son magnésium contre du sodium. L'apport en sodium par adoucissement de l'eau est minime et son taux inférieure à celui de certaines eaux minérales.

De plus, l'eau adoucie sortie adoucisseur (TH = 0°f) est mitigée avec un apport d'eau brute (TH > 20°f) donc il y a une réintroduction de calcium et magnésium (TH = 10-8°f)

L'eau adoucie favorise la prolifération bactérienne ?
FAUX

Seule la stagnation d'eau favorise la prolifération bactérienne. Dans l'eau potable, très peu d'entre elles sont nocives et les mécanismes immunitaires de notre corps sont là pour les neutraliser.

De plus, dans un adoucisseur, l'eau circule quotidiennement. Toutefois en cas de non utilisation prolongée, il est recommandé de déclencher une régénération avant un nouveau soutirage.

Par ailleurs, l'adoucissement de l'eau constitue un traitement préventif car, en évitant l'entartrage des canalisations et des ballons d'eau chaude, il protège contre certaines bactéries telles que la Légionelle qui trouve dans le tartre un refuge idéal.

L'eau adoucie est corrosive ?
FAUX

Il ne faut pas confondre eau douce et eau adoucie.

L'eau naturellement douce, que l'on trouve dans certaines régions granitiques, pauvre en calcaire, l'est également en minéraux dissous. On dit qu'elle a une tendance agressive et parfois corrosive et donc susceptibles d'attaquer les canalisations.

Au contraire, l'eau adoucie est, à l'origine une eau dure et donc fortement chargée en minéraux. L'adoucissement réduit le calcium et le magnésium et inhibe ainsi la formation de calcaire, mais ne modifie pas la quantité de minéraux dissous donc l'adoucissement seul n'est pas source de corrosion.

L'eau adoucie procure ainsi les avantages de l'eau douce sans en présenter les inconvénients éventuels.

L'adoucisseur doit être entretenu ?
OUI

L'eau est un élément indispensable à la vie. L'adoucisseur n'est donc pas un appareil anodin. De plus son automaticité et de sa localisation peuvent en faire oublier l'existence.

Les parties hydrauliques en mouvement dans la tête de commande présentent des points d'usure et sont donc à surveiller.

Il est vivement conseillé aux usagers de souscrire une visite d'entretien régulière auprès de leur professionnel spécialisé.



COMMUNIQUE PRESSE

HYDROPUR®

Grâce à **HYDROPUR®**, récupérer et utiliser son eau de pluie devient un jeu d'enfant

Conforme à la norme européenne EN 1717

Le module **HYDROPUR®** comprend :

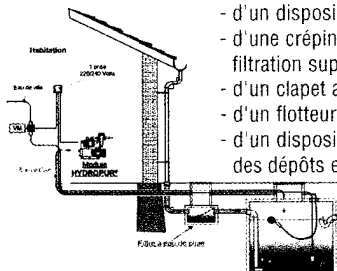
- le support inox
- la pompe centrifuge en inox (220 volts)
- le régulateur électronique 3 bars
- l'indicateur visuel de fonctionnement de la pompe
- le filtre 100 µ nettoyable avec purgeur
- la vanne magnétique pour alimentation en eau de ville en cas de manque d'eau de pluie
- le témoin lumineux d'apport d'eau de ville
- le flotteur d'enclenchement qui limitera également l'apport en eau de ville

HYDROPUR® : un équipement compact qui ne nécessite que le nettoyage du filtre 100 µ

HYDROPUR® couplé à TOPCITERNE®, c'est la garantie d'un équipement complet et efficace

TOPCITERNE® est livrée entièrement équipée :

- d'un dispositif d'entrée anti-remous
- d'une crépine sur tuyau d'aspiration pour une filtration supplémentaire
- d'un clapet anti-retour
- d'un flotteur maintenant la crépine noyée
- d'un dispositif de sortie permettant l'évacuation des dépôts en surface
- d'un siphon coupe odeurs à la sortie
- d'une grille à la sortie évitant l'entrée de petits animaux



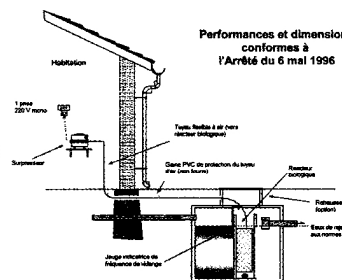
Stations d'épuration autonome
BIOFRANCE® 8 E.H. et BIOFRANCE® 14 E.H.
BIOFRANCE® répond en un seul volume aux normes de rejet de l'Arrêté du 6 mai 1996

- Station avec dégraisseur intégré
- Utilisation exclusive de composants inaltérables
- Surpresseur silencieux avec sécurité thermique intégrée
- Coût énergétique faible
- Aucun moteur ni électricité dans la cuve
- Système toutes eaux usées à fonctionnement gravitaire
- Entrée et sortie hautes pour éviter les tranchées profondes
- Chambre de prélèvements intégrée
- Indicateur de fréquence de vidange livré d'origine
- Encombrement réduit grâce à son volume unique
- Conforme aux directives européennes CEE 91/271 et 98/15/CE
- Conforme à la norme européenne EN 12566-3

Performances et dimensions conformes à l'Arrêté du 6 mai 1996

Système toutes eaux usées à fonctionnement gravitaire

Procédé à biomasse fixée disposant de milliers de références en Europe



ASSAINISSEMENT
Particuliers - Collectivités

Devis sous 8 jours sur présentation du bon
Siège social : RN 10 - 86510 BRUX
Tél. 05.49.59.01.20. - FAX. 05.49.59.01.90.
www.assisteaux.com - info@assisteaux.com

